



# BUDGET 2017

**Le citoyen au cœur de nos actions**

# Repentigny se distingue

- Chantal Deschamps récipiendaire du **Prix Jean-Paul-L'Allier** pour sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire.
- Chantal Deschamps récipiendaire du **Prix Régis-Laurin**, récompensant sa contribution au développement du logement coopératif sur le territoire repentignois.
- Municipalité culturelle de l'année, région de Lanaudière, dans le cadre des **Grands prix Desjardins de la culture**.
- **Prix OCTAS**, catégorie Culture et Société, remis par le Réseau ACTION TI pour le développement de l'application Mes services municipaux.
- Plume d'argent, catégorie Événements, 30 000 à 99 999 habitants, pour l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne et le vernissage de l'exposition DDXL dans le cadre du concours des **Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec** (ACMQ).
- Coup de cœur du jury pour la campagne de communication interne Sensibilisation aux procédés d'archivage dans le cadre du concours des **Plumes d'excellence de l'ACMQ**.
- Troisième position pour son taux de participation à l'édition 2016 du **Défi Santé** dans la catégorie 40 000 à 100 000 habitants.
- Mention spéciale du jury aux prix **Les Arts et la Ville** dans la catégorie Culture et développement, population de 20 000 à moins de 100 000 habitants, pour le Centre d'art Diane-Dufresne.
- Mention d'excellence en promotion, région de Lanaudière, catégorie 10 000 habitants et plus, pour la campagne de promotion entourant le **Défi Santé** 2016.
- Finaliste dans la catégorie Innovation des **Grands Prix santé et sécurité du travail**, région de Lanaudière, pour sa démarche inclusive de prévention en santé et en sécurité.





## Mot de la mairesse

Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte des plus favorables que nous vous présentons les prévisions budgétaires 2017 de la Ville de Repentigny. En effet, il y a quelques jours à peine, nous avons accueilli avec grande satisfaction le dépôt du projet de loi 122 confirmant aux municipalités leur statut de gouvernement de proximité. Un geste historique par lequel Québec réitère sa confiance envers les dirigeants municipaux, premiers grands répondants de la population.

À cet égard, la Ville de Repentigny est plus que jamais en mesure de jouer pleinement son rôle et le Processus budgétaire, que nous avons mis en place il y a quelques années déjà, en est un très bon exemple. Cet outil novateur nous permet de maintenir une excellente santé financière par la mise en place de divers mécanismes de contrôle. D'ailleurs, la réduction majeure de l'endettement net à long terme en est un résultat concret. Ainsi, le 31 décembre prochain, l'endettement net à long terme passera à 265,9 M\$, alors qu'il se chiffrait à 275,9 M\$ à pareille date en 2013. Une baisse considérable de 10 M\$ en seulement trois ans, et ce, tout en poursuivant nos investissements pour la réfection des infrastructures. À cet effet, nous exerçons et continuerons à exercer un contrôle strict sur les dépenses, entre autres par la contribution du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, dont le travail, doublé à celui des différents services municipaux, a permis des économies de 1,5 M\$.

Ainsi, pour l'année 2017, notre administration a identifié trois principaux objectifs, soit **maintenir le compte de taxes à un niveau compétitif** et sous l'Indice projeté des prix à la consommation\* en respectant la capacité de payer de nos citoyennes et de nos citoyens, **poursuivre nos efforts de réduction de la dette à long terme** afin de dégager des sommes pouvant être réinvesties dans des projets porteurs, et **déployer notre programme de réfection des infrastructures de 50 M\$ sur trois ans**, et ce, en obtenant notre juste part de subventions. De ces objectifs découle un éventail de projets que vous aurez le plaisir de découvrir au fil des prochaines pages.

S'ensuivent quatre grandes orientations de développement dont la mise en œuvre saura assurément profiter aux Repentignoises et aux Repentignois. D'abord, un volet numérique mobilisera notre municipalité et sa population dans un concept de Ville intelligente. Puis, un volet social nous permettra d'adapter notre vision et nos services aux besoins des clientèles vulnérables, notamment par l'implantation du service 211 et d'un carrefour informationnel et social. Ensuite, le développement de l'Espace culturel occupera une place de choix dans le volet de la culture, alors que nous ne ménagerons aucun effort pour que ce projet porteur se concrétise. Finalement, le déploiement du volet de la relance économique favorisera la réalisation de différentes initiatives créatrices d'opportunités et génératrices de retombées pour l'ensemble de notre communauté.

C'est donc avec grande fierté que je vous présente un budget équilibré qui traduit notre engagement à placer le citoyen au cœur de nos actions.

La mairesse,  
Chantal Deschamps, Ph. D.

\*Source : Banque du Canada

## Le budget 2017 en bref

Budget de fonctionnement : **137 150 000 \$**

Progression de 1,7 % par rapport au budget de 2016 soit : **2 332 000 \$**

Plan triennal d'investissements (PTI) : **39 495 000 \$**



# Bilan 2016

L'année 2016 fut marquée par de nombreuses réalisations et améliorations sur le territoire repentinois. Des investissements notables dans les infrastructures, les équipements et les bâtiments ont permis de rehausser la qualité des services et de renforcer le sentiment de sécurité des Repentinoises et des Repentinois. Voici quelques projets marquants de la dernière année :

- Poursuite de la réfection de diverses rues, bordures et trottoirs, entre autres sur la rue Murray, le boulevard de La Rochelle, le boulevard Industriel Nord et la rue Lacombe à l'ouest de la montée des Arsenaux, de même que l'octroi d'une subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) pour le chemin de la Savane.
- Poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueduc, dont une partie est couverte par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et le Fonds chantiers Canada-Québec (FCCQ), sur les rues et les axes suivants : rue Gracia, rue Saint-Étienne, rue Belleville, rue El Mirador et place Hervé.
- Remplacement d'équipements spécialisés, de matériel roulant et de véhicules pour le Service des travaux publics et le Service de prévention et de lutte contre les incendies, notamment l'acquisition d'un camion-échelle de haute performance.
- Réalisation d'études et octroi d'un contrat pour l'aménagement du Médialab à la bibliothèque Robert-Lussier, un projet porteur d'avenir dans la Ville intelligente subventionné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Aménagement du parc des Premières-Nations, un lieu unique à vocation écologique et environnementale, situé dans le secteur Valmont-sur-Parc.





- Mise à niveau de parcs et acquisition de modules de jeux et de mobilier, soit :
  - ▶ installation de jeux d'eau et d'un bloc sanitaire au parc Deschamps ;
  - ▶ aménagement d'une patinoire/basketball éclairée, de modules de jeux et d'un espace vert au parc Maurice-Richard ;
  - ▶ aménagement d'un terrain de baseball de catégorie bantam au parc Rivest ;
  - ▶ fin des travaux d'aménagement du parc-plage Saint-Laurent en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement du Québec ;
  - ▶ poursuite de l'installation de bornes Wifi dans différents parcs.
- Travaux de bouclage du réseau cyclable sur le boulevard Basile-Routhier entre les rues Brassens et de Berthier, de même que sur une partie du boulevard Industriel, de la rue Notre-Dame, de la rue Thouin et du boulevard Iberville.
- Début du programme de remplacement des lampadaires sur le boulevard Iberville entre les rues Hôtel-de-Ville et D'Argenson.
- Aménagement d'une voie réservée aux autobus sur la rue Notre-Dame en direction ouest entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs.
- Aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes adjacente au pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.
- Poursuite de la mise aux normes aux stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, de même qu'aux étangs aérés. Construction d'une réserve d'eau potable et réalisation d'une étude pour la réfection du barrage.

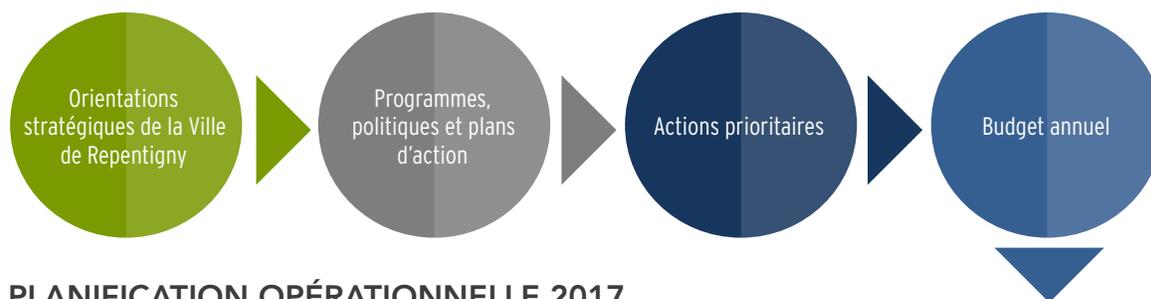
Le conseil municipal a donc consenti des travaux totalisant 23 218 900 \$, dont 7 410 000 \$ proviennent de subventions gouvernementales, pour un investissement net de 15 808 900 \$.

# Processus budgétaire

Les organismes municipaux sont chaque année confrontés à d'importants défis financiers. Au fil des ans, l'administration municipale s'est dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la Ville de Repentigny et, du même coup, la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- **le cadre stratégique** de la Ville, c'est-à-dire ce plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires ;
- **le cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville ;
- **le cadre de la coordination**, constitué de la commission administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions ;
- **le cadre de contrôle**, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE



## PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE 2017

### **Janvier** / Identification des mandats

Répartition des actions prioritaires entre les commissions et les comités

**Février** / Identification des dossiers spécifiques à être révisés par le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

**Mars** / Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours

**Avril** / Dépôt du rapport semestriel et du rapport de l'auditeur indépendant

**Mai** / Préparation des documents du budget pro forma 2018-2019-2020

**Juin** / Rencontre de mi-année des équipes politique et administrative : orientations du prochain budget

**Juillet-Août-Septembre** / Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours

Préparation du PTI 2018-2019-2020

Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2018

**Octobre** / Travaux du comité ad hoc : analyse du budget, étude du budget de fonctionnement 2018, étude du PTI 2018-2019-2020 et finalisation des budgets

**Novembre** / Discours de la mairesse sur la situation financière

Dépôt du rapport semestriel et des propositions de budget et d'investissement à la commission administrative

**Décembre** / Préparation des documents d'adoption des budgets

Adoption du PTI 2018-2019-2020 et du budget de fonctionnement 2018

Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

## Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion



Depuis sa mise sur pied il y a près de deux ans, notre comité s'affaire à revoir et à analyser les procédures budgétaires en place afin d'encadrer les dépenses et assurer une saine gestion des finances publiques. Notre premier bilan d'activités démontre que notre travail, réalisé en collaboration avec les divers services de l'administration, a engendré des économies de 1,5 M \$, dégageant ainsi une marge de manœuvre intéressante pour déployer des orientations de développement et contribuer au remboursement anticipé de la dette, le tout, sans altérer la qualité des services offerts à la population. Ces résultats traduisent une priorisation efficace des projets et des dépenses combinée à la mise en place d'une série de mesures de rationalisation dont nous sommes fiers de constater les retombées tangibles après si peu de temps. Soyez assurés que ces mesures seront maintenues, repensées et renouvelées afin de demeurer en phase avec les besoins des citoyens et qu'aucun effort ne sera ménagé dans la mise en place de mécanismes qui protégeront encore mieux le portefeuille des Repentignois et des Repentignaises. À cet effet, permettez-moi de souligner le travail appliqué de mes collègues siégeant au comité, M. Éric Chartré, conseiller municipal, le directeur général M. David Legault, le directeur général adjoint M. Dominique Longpré, ainsi que Mme Diane Pelchat, trésorière, qui s'acquittent de leur mandat avec rigueur et vision.

Normand Venne, CPA, CA  
Président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion et vice-président du Comité exécutif

### MANDAT

Le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion a pour mission de s'assurer d'une gestion efficace des dépenses en fonction des priorités municipales. Il évalue les meilleures pratiques, analyse les processus de contrôle et examine chacun des postes budgétaires de sorte que les économies réalisées soient réinvesties dans des projets au bénéfice des citoyennes et des citoyens.

### MESURES IMPLANTÉES EN 2016

Parmi l'ensemble, en voici quelques-unes génératrices d'économies :

- informatisation de la carte des compteurs d'eau permettant d'optimiser les opérations de saisie, une économie annuelle et récurrente de 35 000 \$ ;
- modifications importantes au devis des assurances collectives générant plus de 400 000 \$ d'économies au cours des 5 prochaines années ;
- réorganisation du contrat de gestion des matières résiduelles, une économie de plus de 400 000 \$ dès 2017 ;
- révision de l'ensemble des politiques internes engendrant une économie annuelle de plus de 15 000 \$.

# Budget de fonctionnement 2017

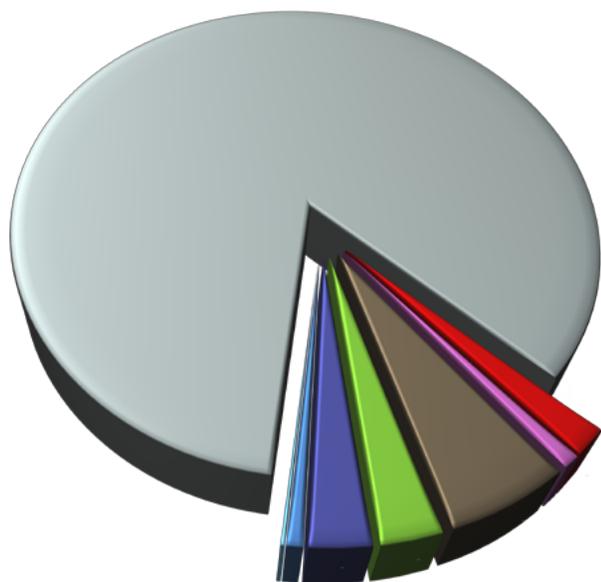


## VARIATION DU BUDGET ENTRE 2016 ET 2017

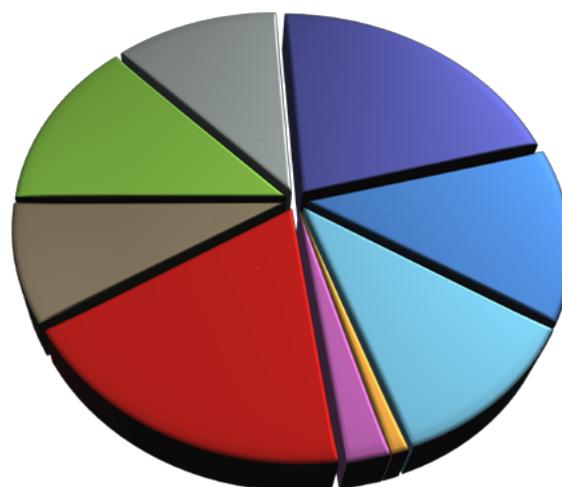
BUDGET	
2016	134 818 000 \$
2017	137 150 000 \$
Variation	2 332 000 \$ <b>1,7 %</b>

REVENUS 2017 : 137 150 000 \$

DÉPENSES 2017 : 137 150 000 \$



■ Taxes	115 769 100 \$ (84,41 %)
■ Compensations tenant lieu de taxes	2 522 400 \$ (1,84 %)
■ Transferts	1 230 340 \$ (0,90 %)
■ Services rendus	8 304 840 \$ (6,06 %)
■ Imposition de droits	4 023 400 \$ (2,93 %)
■ Amendes et pénalités	3 969 640 \$ (2,89 %)
■ Intérêts	1 050 000 \$ (0,77 %)
■ Autres revenus	280 280 \$ (0,20 %)



■ Administration générale	15 854 100 \$ (11,56 %)
■ Sécurité publique	29 138 060 \$ (21,25 %)
■ Transport	17 861 440 \$ (13,02 %)
■ Hygiène du milieu	15 459 450 \$ (11,27 %)
■ Santé et bien-être	1 263 150 \$ (0,92 %)
■ Aménagement, urbanisme et développement	3 179 130 \$ (2,32 %)
■ Loisirs et culture	24 619 610 \$ (17,95 %)
■ Frais de financement	11 716 190 \$ (8,54 %)
■ Remboursement en capital et autres affectations	18 058 870 \$ (13,17 %)

# Exemple d'un compte de taxes moyen



## HAUSSE MOYENNE DU COMPTE DE TAXES : 1,8 %

Le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de services est maintenu, hormis la taxe sur la consommation d'eau qui est incluse dans la hausse moyenne du compte de taxes et qui est ajustée de manière à répondre au coût réel du service.

## COMPARAISON ENTRE 2016 ET 2017

	ÉVALUATION	TAXES ANNUELLES*
2016	268 000 \$	2 815,15 \$
2017	268 000 \$	2 866,87 \$
Variation		51,72 \$ <b>1,8 %</b>

\* Excluant la taxe de secteur

ESTIMÉ DE TAXES		ÉVALUATION	TOTAL
Taxes foncières		Terrain et bâtiment	
Foncière générale <sup>1</sup>	0,7152 \$	268 000 \$	1 916,74 \$
Transport en commun	<b>0,8099 \$</b> }	268 000 \$	214,67 \$
Quote-part M.R.C.	0,0146 \$	268 000 \$	39,13 \$
CMM	0,0168 \$	268 000 \$	45,02 \$
Taxe de secteur - Repentigny	0,0132 \$	268 000 \$	35,38 \$
Taxes de services		Nombre de logement	
Gestion des matières résiduelles	220,00 \$	1	220,00 \$
Assainissement des eaux	110,00 \$	1	110,00 \$
Entretien des réseaux	110,00 \$	1	110,00 \$
Mise à niveau usine purification	35,00 \$	1	35,00 \$
Taxe d'eau		Estimé	140,93 \$
		Total	2 866,87 \$

<sup>1</sup> Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,4890/100 \$) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette.

# Budget d'investissement et grands projets 2017

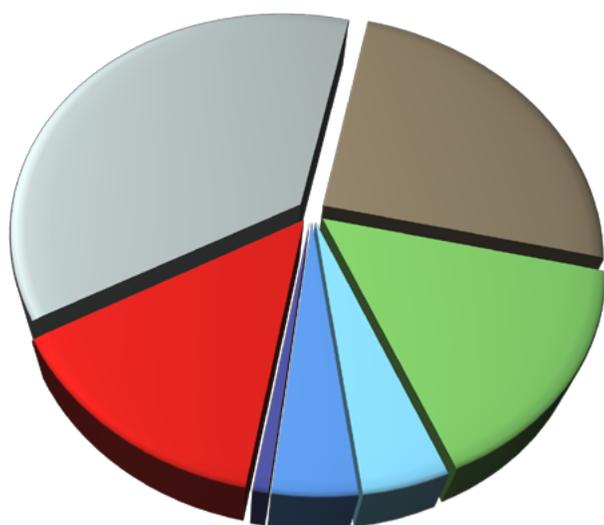
## RÉPARTITION DU FINANCEMENT ET DES IMMOBILISATIONS

Investissements : **39 495 000 \$**

Contributions et subventions : **24 974 000 \$**

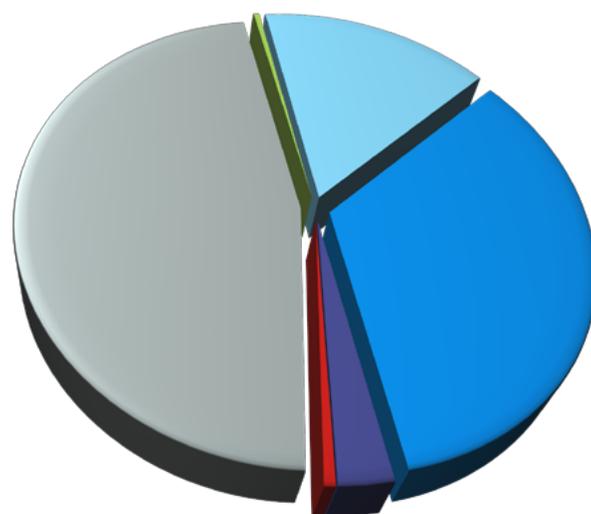
Financés par la Ville : **14 521 000 \$**

### FINANCEMENT 2017



	<b>Subventions – Programme d'infrastructures</b> 9 748 000 \$ (24,68 %)
	<b>Subventions – Autres</b> 6 200 000 \$ (15,70 %)
	<b>Contributions des promoteurs et du milieu</b> 1 697 000 \$ (4,30 %)
	<b>Fonds de roulement</b> 1 625 000 \$ (4,11 %)
	<b>Fonds de parcs et espaces verts</b> 300 000 \$ (0,76 %)
	<b>Excédent affecté – Développement culturel</b> 5 404 000 \$ (13,68 %)
	<b>Financement à long terme</b> 14 521 000 \$ (36,77 %)

### IMMOBILISATIONS 2017



	<b>Administration générale</b> 228 800 \$ (0,58 %)
	<b>Sécurité publique</b> 1 129 700 \$ (2,86 %)
	<b>Infrastructures et réfection</b> 13 479 400 \$ (34,13 %)
	<b>Hygiène du milieu</b> 6 203 100 \$ (15,71 %)
	<b>Aménagement, urbanisme et développement</b> 151 400 \$ (0,38 %)
	<b>Loisirs et culture</b> 18 302 600 \$ (46,34 %)

# Grands projets 2017



Au cours des trois prochaines années, la Ville de Repentigny déploiera un vaste programme d'investissements en matière d'infrastructures totalisant 50 M \$. En 2017, ce sont 18,1M \$ qui seront investis sur le territoire dans le cadre de ce programme.

- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfacement de notre réseau routier.
- Procéder à des travaux de réfection sur plusieurs rues locales.
- Remplacer certaines conduites d'aqueduc et d'égout ainsi qu'effectuer des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), sur les artères suivantes : rue Napoléon-Provost, rue Sainte-Jeanne-d'Arc, rue Stanislas-Coiteux, rue Bédard, rue Robert, montée Lebeau et chemin Mazuret.
- Procéder à la réfection d'un tronçon de la rue Notre-Dame défini dans le cadre du programme de remise à niveau de cette artère.
- Réaliser la phase 2 des travaux d'aménagement du parc Thifault par le prolongement des allées des Artistes et de la Création.
- Poursuivre les travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, soit :
  - ▶ l'ajout de jeux d'eau et de modules de jeux au parc Maurice-Richard ;
  - ▶ l'ajout de modules de jeux au parc Deschamps ;
  - ▶ le réaménagement d'une partie du parc Laroche ;
  - ▶ le remplacement de mobiliers urbains et de plateaux sportifs dans divers parcs ;
  - ▶ l'amorce du programme de rénovation des chalets de parc.
- Amorcer la mise en œuvre du concept de Ville intelligente par l'implantation d'une communauté virtuelle et l'ouverture du Médialab à l'intérieur des locaux de la bibliothèque Robert-Lussier.
- Procéder au lancement du service 211 et mettre en place un carrefour informationnel et social.
- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit en bordure de l'autoroute 40, en collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ).
- Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du MTQ.
- Planifier et amorcer, en collaboration avec le MTQ, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien.
- Poursuivre la mise à niveau des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, et ce, par le biais de l'enveloppe d'aide financière consentie pour 2014-2018 en vertu de la TECQ.
- Procéder à la réfection du barrage de la rivière L'Assomption.
- Développer la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque.
- En collaboration avec CIENOV, amorcer la mise en place de pôles d'innovation en technologie expérientielle et en commerce intelligent ainsi que sur le développement de bioproduits.
- En collaboration avec le Centre régional universitaire de Lanaudière, mettre en place une desserte universitaire.



[ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca)

